

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 10 Juillet 2018

Président : CROS Claude

Secrétaire : CROS Nicolas

Présents : CROS Claude
DEKESTER HOLMIERE Pascale
PONCET Bernard
CROS Nicolas
RAGA Sylvie
GRIMSTONE Martine

Procuration : BOSQUER Maryse à CROS Claude

Convocation du 05 juillet 2018
Début de séance : 20 heures 30.

Ordre du Jour :

1. Parc Naturel Régional,
2. Mise en accessibilité et en sécurité des rues du village : ouverture des plis,
3. Questions diverses.

1. Parc Naturel Régional

Le conseil municipal vote à la majorité (5 voix contre et 2 voix pour) le projet de charte du Parc Naturel Régional.

Martine GRIMSTONE et Pascale DEKESTER HOLMIERE quittent le conseil municipal à 20 h 50.

2- Mise en accessibilité et en sécurité des rues du village : ouverture des plis

CBTP et Mr Castellano ont remis une offre conforme à l'appel d'offres. AGTP s'est contenté de remettre une offre par courriel sans aucune pièce administrative et technique. Par ailleurs, les prix qui ressortent des offres mettent en avant Mr Castellano pour le lot 1 et l'entreprise CBTP pour le lot 2. Le conseil municipal décide de retenir ces deux entreprises :

- lot 01 Ferronnerie : entreprise Castellano pour 11 638 euros HT,
- lot 02 Génie Civil : entreprise CBTP pour 23 150 euros HT.

3- Questions diverses

La séance est levée à 22 h 00.

Le maire,
Claude CROS